Droit du travail

Infos pratiques

- **ECTS** : 3.0
- **Nombre d'heures** : 30.0
- **Niveau d'étude** : BAC +2
- **Période de l'année** : Enseignement quatrième semestre
- **Méthodes d'enseignement** : En présence
- **Forme d'enseignement** : Cours magistral et Travaux dirigés
- **Ouvert aux étudiants en échange** : Oui
- **Composante** : Langues et cultures étrangères
- **Code ELP** : 4V4LJTRP

Présentation

(18h CM / 12h TD)
Il s'agit d'une présentation des relations individuelles du travail (conclusion du contrat de
travail, contenu du contrat, nature du contrat, exécution, modes de rupture du contrat de
travail)

Objectifs

L'étudiant doit acquérir les fondamentaux de la matière, comprendre les notions juridiques,
pour pouvoir les mettre en pratique dans sa vie professionnelle

Évaluation

- Contrôle continu : Deux épreuves en cours de formation
- Contrôle dérogatoire : Un examen écrit (durée 1h30)
- Contrôle de seconde chance : Un examen écrit (durée 1h30)

Pré-requis nécessaires

Introduction au droit et droit des contrats

Compétences visées

Connaissance des grands mécanismes du droit du travail pour une mise en œuvre dans la vie
professionnelle

Bibliographie

Manuels :
B. Gauriau, M. Miné, Droit du travail Sirey, 4 ème éd. 2020
P. Lokiec Droit du travail, Puf 2019
F. Favennec-Héry, P.-Y. Verkindt Droit du travail, L.G.D.J. 6 ème éd. 2018

Contact(s)

- Emilia Von bardeleben
  vonbarde@parisnanterre.fr